ANNEXE 1 : SÉCURITÉ DE LA MANIFESTATION

RÉFÉRENT SECURITÉ Nom : ______ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Tél. portable : _____ Téléphone fixe : _____ Adresse mail : _____ DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS INSTALLATION DE STRUCTURES Avez-vous prévu la mise en place d'un dispositif Installation de chapiteaux / tentes / structures. contrôle de conformité du montage à votre prévisionnel de secours (DPS) : charge: □ Oui □ Non □ Oui □ Non Effectif secouristes : Quantité :_____ Surface :____ Association de sécurité civile retenue : Installation de gradins, contrôle de conformité SÉCURITÉ INCENDIE du montage à votre charge : □ Oui □ Non Capacité :_____ Présence d'un chargé de sécurité incendie : □ Oui □ Non Contact :_____ RESTAURATION Une restauration sur place est-elle prévue : Présence d'extincteurs, à votre charge : □ Oui □ Non □ Oui □ Non Quantité : _____ Type de restauration : Type :_____ Utilisation du gaz : □ Oui □ Non GARDIENNAGE ACCESSIBILITÉ Un gardiennage est-il prévu : ☐ Oui ☐ Non Horaires : La manifestation est-elle accessible aux personnes Société retenue : en situation de handicap : □ Oui □ Non Pour quel type de handicap : _____ SERVICE DE SÉCURITÉ Avez-vous prévu la mise en place d'un service de sécurité : □ Oui □ Non Effectif sécurité : ____

Société retenue :

ANNEXE 2: OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

MERCI DE FOURNIR UN PLAN DÉTAILLÉ SCHÉMATISANT VOS DEMANDES
LIEU(X) DE LA MANIFESTATION :
<u>BESOINS</u>
Votre manifestation nécessite :
☐ Un arrêté de stationnement ☐ Un arrêté de circulation ☐ La mise en place d'une déviation
STATIONNEMENT
Interdiction de stationner – Indiquez le nom des rues avec les dates et les horaires :
CIRCULATION
Interdiction de circulation – Indiquez le nom des rues avec les dates et les horaires :
interdiction de directation indiquez le nom des rues avec les dates et les nordires .
MISE EN PLACE D'UNE DÉVIATION, précisez :

ANNEXE 3 : PRÊT DE MATERIEL

MANIFESTATION		
ASSOCIATION/ STRUCTURE/ SERVICE :		
DATES :		
LIEU(X)		
Contact :		
Tél :	-	
Mail :		

MATÉRIEL DEMANDÉ

	Quantité	Quantité	Matéı	Matériel en bon état à la remise Matériel en bon état au r			n état au retour	
Liste matériel	demandée	livrée	Oui	Non	Observation	Oui	Non	Observation
<u>Barrières</u>								
girondines								
héras								
<u>Tables</u>								
Tables: 1,83m								
Chaises								
extérieures								
intérieures								
<u>Podium</u>								
réglable								
0,50m								
1m								
remorque								
<u>Tivolis</u>								
3m x 3m								
4,5m x 3m								
						•		
Panneau/Grille								

exposition blanc

	Quantité	Quantité	Matér	iel en bon	état à la remise	Matéi	riel en boi	ı état au retour
Liste matériel	demandée	livrée	Oui	Non	Observation	Oui	Non	Observation
<u>Autre :</u>								
Problème à sign	naler ·							
1 Tobleme a sign	ilaici .							
La présente fic	he doit êt	re rempli	e avec at	tention, e	lle a valeur d'état d	des lieux	du matér	iel emprunté.
					frais du demande			
ETAT MATER	RIEL A LA	A REMIS	Ε:					
_								
Rochefort, le								
Signature demandeur ,								
Cianatura aa	oot doo C	omilooo T	مريحا مما	_				
Signature ago	ent des S	ervices i	echnique	S,				
ETAT MATER	RIFI AII	RETOLIP						
EIAI WAIEI	TILL AU		. •					
Rochefort, le								
1.001101011, 10								
Signature de	mandeur	_						
2.3.14(4) 0 00		,						
Signature ago	ent des S	ervices T	echnique	S,				
<u> </u>			7	,				

ANNEXE 3 : BESOINS ÉLECTRIQUES

Les demandes électriques sont soumises à l'existence de branchement électrique. Dans le cas contraire il appartient à l'organisateur d'entreprendre les démarches auprès des concessionnaires de réseaux.

BESOINS ÉLECTRIQUES	
□ Branchement électrique souhaité (selon points de branchements existants)	
Puissance demandée :	
Localisation souhaitée du branchement :	
Fournir un plan des installations électriques	
Le contrôle de conformité électrique est à la charge de l'organisateur.	
□ Autres besoins électriques	

	Quantité	Quantité	Matériel en bon état à la remise Matériel en bon état au retou			n état au retour		
Liste matériel	demandée	livrée	Oui	Non	Observation	Oui	Non	Observation
Rallonges								
50m								
25m								
15m								
5m								
Multiprises								
Passe câble								
Coffret électrique								

ANNEXE 3: AUTRES DEMANDES RELEVANT DES SERVICES TECHNIQUES

ESPACES VERTS / SERRES MUNICIPALES / PROPRETÉ URBAINE

DEMANDE DE DECOR	RATION VEGETALE:
□ Décoration végéta	le souhaitée
Type de végétaux souh	naité :
Quantité :	
ESPACES VERTS / AF	RROSAGE AUTOMATIQUE :
□ Occupation d'esp	paces verts
Localisation des espac	es verts :
☐ Extinction de l'arrosa	age automatique
Dates :	
du :	au :
Horaires : du :	au :
	
PROPRETÉ URBAINE	
	après la manifestation est à la charge de l'organisateur.
☐ Demande de moyen	s de collecte supplémentaires
-	□ Benne (10m² ou 20m²), quantité souhaitée :
Nature des déchets :	□ Cubo (entre 2 et 3m²), quantité souhaitée :
	euse, sites à nettoyer :
□ Passage de la laveu	

ANNEXE 3: AUTRES DEMANDES RELEVANT DES SERVICES TECHNIQUES

AMÉNAGEMENT URBAIN

□ Prolongation de l'allumage de l'éclairage public pour les manifestations hors centre-ville historique :
□ Après 0h30 la semaine
☐ Après 2h00 le week-end, jours fériés, période estivale (du 15 juin au 15 septembr
Localisation de l'éclairage :
Dates : du : au :
Horaires : du : au :
□ Autre demande concernant l'éclairage public, précisez :
SERVICE DES EAUX / ASSAINISSEMENT
□ Raccordement eau potable souhaité Localisation :
□ Raccordement eau usée souhaité Localisation :
□ Autre demande, précisez :
Detec
Dates : du : au :
Horaires : du : au :

ANNEXE 3 : AUTRES DEMANDES RELEVANT DES SERVICES TECHNIQUES

Avez-vous d'autres demandes relevant de la compétence des Services Techniques, si oui précisez :

ANNEXE 4: SONORISATION DE LA MANIFESTATION

L'organisateur prendra à sa charge les déclarations auprès des sociétés d'auteurs SACEM et/ou SACD - ainsi que le règlement des droits correspondants.

□ Intérieure
□ Extérieure : □ Fixe □ Mobile
DATES ET HORAIRES DE SONORISATION :
Début d'émission :
Fin d'émission :

SONORISATION DE LA MANIFESTATION :

DÉCLARATION SACEM:

Pour diffuser ou interpréter des œuvres musicales lors d'une manifestation, il est obligatoire d'obtenir une autorisation de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) et de payer des droits de diffusion (sauf s'il s'agit d'une œuvre tombée dans le domaine public et libre de droit).

L'association doit effectuer une demande d'autorisation de diffusion de musique au moyen des formulaires imprimables disponibles sur le site internet de la Sacem.

Le formulaire complété doit être envoyé à la délégation régionale de la Sacem.

D'une manière générale l'organisateur a à sa charge les différents droits d'auteurs relatifs à la manifestation.





13939*01

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant	
Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénominatio	n sociale :
Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes	morales):
N° SIRET :	
Adresse: n°	Voie :
Complément d'adresse :	
Code postal :	Localité :
Téléphone (fixe ou portable) :	
2 - Caractéristiques de la vente au déballage	
Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie de détail) :	e marchande, parking d'un magasin de commerce
Marchandises vendues : ☐ neuves ☐	□ occasion □
Nature des marchandises vendues :	
Date de la décision ministérielle (en cas d'application des d commerce) :	•
Date de début de la vente :	
Durée de la vente (en jours) :	
3 - Engagement du déclarant	
Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.	prénom), certifie à respecter les dispositions prévues aux articles L.
Date et signature :	
Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage con d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de (art. L. 310-5 du code de commerce).	pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 €
4 - Cadre réservé à l'administration	
Date d'arrivée : ☐ recommandé avec demande d'avis de réception ☐ remise contre récépissé	N° d'enregistrement :
Observations:	

ANNEXE 6 : DEMANDE D'OUVERTURE DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE (3ème groupe)

Nom de l'association ou de la société :
Nom du responsable / Président :
Adresse postale :
Adresse mail :
Téléphone :
N° d'agrément Direction Départementale Jeunesse et Sports (zone protégée) :
Objet de la manifestation :
Lieu :
Date(s) :
Horaires d'ouverture et fermeture du débit de boissons :
Fait le
A
Signature

La vente de boissons non alcoolisées dites de 1er groupe n'est pas soumise à autorisation.

LES DÉBITS DE BOISSONS TEMPORAIRES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<u>A l'intérieur des installations sportives</u> (stade, gymnase, salle de sports, d'activités physiques,...), La vente et la distribution de boissons des groupes 3 à 5 est interdite.

- ☐ Autorisation temporaire par arrêté du Maire, d'une durée de 48h au plus, en faveur :
- 1) des associations sportives agréées de la Direction Départementale Jeunesse et Sport, et dans la limite des 10 autorisations annuelles ;
- 2) des organisateurs de manifestations à caractère agricole dans la limite de deux autorisations annuelles par commune ;
- 3 des organisateurs de manifestations à caractère touristique dans la limite de quatre autorisations annuelles, au bénéfice des stations classées et des communes touristiques relevant de la section 2 du chapitre III du III du livre 1^{er} du code du tourisme.

En dehors des installations sportives

A l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique (caractère traditionnel)

□ Autorisation temporaire par arrêté du Maire dans la limite de cinq autorisations annuelles pour chaque association

Ouverture de débits de boissons interdite à l'intérieur des zones protégées

Il ne peut être ouvert à une distance inférieure à 100 mètres autour des stades, piscines, terrains de sports publics ou privés (Art.6 de l'arrêté préfectoral 2011-2045bis).

Ce principe est tempéré pour les groupements sportifs agréés qui peuvent obtenir une autorisation à l'intérieur de ce périmètre (Art. L3335-4 du code de la santé publique).

Catégorie	1. Types de Boissons
1 ^{er} groupe	Boissons sans alcool: eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, infusions, lait, café, thé, chocolat, etc
2ème groupe	Abrogé
3 ^{ème} groupe	Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueurs, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.
4 ^{ème} groupe	Rhums, tafias, alcools provenant de la distillation des vins, cidres, poirés ou fruits et ne supportant aucune addition d'essence ainsi que liqueurs édulcorées au moyen de sucre, de glucose ou de miel à raison de 400 grammes minimum par litre pour les liqueurs anisées et de 200 grammes minimum par litre pour les autres liqueurs et ne contenant pas plus d'un demi-gramme d'essence par litre.
5 ^{ème} groupe	Toutes les autres boissons alcooliques

ANNEXE 7:

Demande d'autorisation d'utilisation exceptionnelle ou occasionnelle de locaux - article GN6

Imprimé à remplir et à retourner à la mairie le plus tôt possible avant la date de la manifestation par l'organisateur, accompagné des pièces à joindre pour instruction.

Service Sécurité-prévention-Manifestations Hôtel de Ville - BP60030 - 119 Rue Pierre Loti - 17301 ROCHEFORT cedex stephanie.lagorceix@ville-rochefort.fr

• NOM o	de la structure :		
Adress	se et téléphone :		
 Représ 	sentée par :		Qualité :
Nature	de la manifestation	:	
Lieu :_			
	ation(s) technique(s)		
□ Sonor	isation	☐ Point chaud	□ Structure
□ Scène		☐ Tapis/Moquette	□ Autres :
			fort de la manifestation :er la sécurité du public et des participants¹ :
■ Matéria	aux utilisés pour les	décors envisagés :	
Référe	nt sécurité incendie	identifié au sein de votr	re structure (alerte-extinction - évacuation):
Le (ou les) déclarant (s),		agissant en qualité de
Date et si	gnature de l'organisa	ateur :	Date et signature de l'exploitant :
Avis de l	<u>'Autorité Territ</u>	<u>oriale</u>	
Favoi	rable		Le Maire Hervé BLANCHÉ

□ Défavorable

□ Favorable avec prescriptions

1 Ces mesures doivent satisfaire aux exigences du règlement de sécurité et seront définies conjointement avec le service sécurité-Prévention - Manifestation. L'organisateur est tenu de respecter les articles MS46 et suivants du règlement de sécurité applicables aux ERP.

Pièces à joindre à la demande d'autorisation d'utilisation exceptionnelle ou occasionnelle de locaux pour instruction

	Attack and the street for a second state of the		and the second second	. 13
l a dossiar d'litilisation ayca	ptionnelle des locaux doit obl	datoirement com	nrandra iae	NIACAS SIIIVANTAS I
Le dossier a atmisation exce	puoninciic acg locaux acit obi	gaton cincin com	picilaic ics	picces survailles

Le présent formulaire de demande d'autorisation cosigné par l'exploitant et l'organisateur le cas échéant ;
· Identifier sur un plan fourni par la Ville de Rochefort les aménagements prévus précisant notamment les tracés des dégagements et voies d'accès des secours, le positionnement des moyens de secours , de l'éclairage de sécurité, des issues de secours avec leurs largeurs, des locaux à risques et des organes de coupures des sources d'énergie;
• Attestation d'assurance ;

Pour tous renseignements :

Service Sécurité-Prévention-Manifestation

Hôtel de Ville 119 Rue Pierre Loti 17300 Rochefort 05-46-82-65-83

stephanie.lagorceix@ville-rochfort.fr

ANNEXE 8: COMMUNICATION

DIFFL	<u>JSION</u>
Souha	aitez-vous que la Ville de Rochefort relaye les informations concernant votre manifestation sur
ses o	utils de communication :
	Site internet
	Inscription dans l'agenda
	Newsletter
	Page facebook
	Panneaux lumineux
	ORT DE COMMUNICATION
□ Oι	
(Type:	s de support de communication disponibles : flammes,)